



Dès réception de votre dossier de candidature, un accusé de réception vous sera transmis par email. Merci d'indiquer ici l'adresse email à utiliser : *

Nom du candidat à la formation : *

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1. Etablissement / institution

Dénomination *

Activité principale *

Rue & Numéro *

Code postal *

Localité *

Téléphone *

L'institution est une commune : *

☐ Oui

☐ Non

1.2. Responsable de l'établissement / institution

Nom *

Prénom *

Fonction *

Téléphone *

GSM

Adresse email *

1.3. Coordonnées du participant à la formation

Nom *

Prénom *

Fonction *

N° téléphone *

N° portable

Adresse email *

1.4. Personne responsable du paiement

Nom *

Prénom *

Fonction *

Téléphone / Portable *

Adresse email *

1.5. L'énergie dans votre établissement / institution

Quelle est la charge de travail du candidat au sein de votre établissement / institution (temps plein / partiel,...)? Précisez : *

Si votre institution est une commune :

- Votre commune a-t-elle fait partie des "Communes énerg'éthiques" ?

☐ Oui

☐ Non

- Votre commune est-elle engagée dans un programme POLLEC ?

☐ Oui

☐ Non

- Disposez-vous déjà des services d'un "Conseiller en énergie"?

☐ Oui

☐ Non

Pour tous :

Un employé de votre établissement / institution a-t-il déjà suivi la formation de Responsable Energie ? *

- Si oui, quel est son nom ?

- En quelle année l'a-t-il suivie ?

Dans ses fonctions futures, le candidat aura-t-il la charge du suivi des bâtiments au niveau énergétique ? *

☐ OUI

☐ NON

Le candidat a-t-il bien l'intention de présenter les épreuves certificatives de la formation (examen & TFE) ? *

☐ OUI

☐ NON

☐ Ne sait pas encore

De combien de bâtiments se compose le parc dont le candidat aura à s'occuper ?

Quelle est approximativement la surface de ce parc (en m²) ?

2. CONDITIONS GENERALES

Sélection des candidatures :

Les inscriptions sont soumises à une sélection. Les candidatures qui montrent une réelle cohérence dans la démarche seront retenues jusqu'à épuisement des places disponibles (50 personnes maximum). Cette cohérence tient de :

- l'importance de l'institution (parc de bâtiments, consommations annuelles) ;
- le niveau hiérarchique du Responsable Energie dans l'institution ou le mandat qu'il reçoit de sa ligne hiérarchique ;
- la fonction qu'il occupe dans l'institution, l'objet de son travail quotidien;
- la politique énergétique que mène ou que veut mener l'institution.

Pour s'inscrire valablement à la formation et soumettre sa candidature, il est impératif de remplir le dossier de candidature et de l'envoyer **pour le mercredi 19 octobre, à 16h au plus tard**. Les candidats retenus seront prévenus le jeudi 20 octobre en fin de journée et la formation commencera le jeudi **10 novembre 2022**.

Certificat d'aptitude :

Les participants admis au cycle de formation seront tenus de suivre l'ensemble de la formation (13 journées) et seront soumis, à la fin du cycle, à une procédure de certification afin d'évaluer leurs connaissances et aptitudes à mener des projets de maîtrise durable de l'énergie sur le terrain.

Cette épreuve comprend :

- Un examen écrit portant sur toutes les matières vues au cours du cycle de formation, en mars 2023.
- La présentation et défense d'un travail de fin de cycle (TFE) relatif à un projet de maîtrise durable de l'énergie dans le secteur tertiaire, en lien avec les objectifs du secteur en 2040 (travail sur le thème "Mon bâtiment en 2040"), en juin 2023.

La participation à l'ensemble du cycle est obligatoire pour présenter les examens. Le candidat sera proclamé apte à l'exercice de la fonction de "Responsable Energie" lorsqu'il aura atteint un score de 60 % pour l'ensemble des deux épreuves. Dans ces conditions, la Région wallonne délivrera un certificat d'aptitude, document qui n'a pas valeur de diplôme légal mais atteste que leur détenteur a été évalué par des tierces personnes quant à sa capacité à mener des projets en maîtrise durable de l'énergie.

Séminaires optionnels :

En plus du cycle de formation de base, les participants auront la possibilité de suivre des **modules optionnels complémentaires** leur permettant de se mettre en situation. La participation à ces séminaires est facultative et ne conditionne pas la réussite à l'examen et/ou au TFE.

Pour les institutions qui souhaitent payer l'ensemble des frais relatifs à la formation (cycle de base et modules optionnels) en une fois, nous vous proposons de déjà inscrire le candidat RE aux séminaires optionnels qui les intéressent.

Dans la limite des places disponibles, les inscriptions pourront encore se faire en cours de formation.

Coût: 30 EUR/module (sauf Introduction à l'électricité, journée complète, le 20 décembre : 50€)

Tous les modules seront organisés soit en mode distanciel, soit en mode présentiel en région namuroise et sur des sites faciles d'accès en transports en commun.

3. PRE-INSCRIPTION AUX MODULES OPTIONNELS

NB : il sera encore possible, dans la limite des places disponibles, de s'inscrire aux modules optionnels durant la formation

- ☐ 1. "Cadastre et comptabilité énergétique" - mardi 22/11 (matinée) - 30€
- ☐ 2. "Stratégie immobilière" - lundi 28/11 (après-midi) - 30€
- ☐ 3. "Introduction au chauffage" - mardi 13/12 (matinée) - 30€
- ☐ 4. "Enveloppe" - mardi 13/12 (après-midi) - 30€
- ☐ 5. "Introduction à l'électricité : un tournevis à la main" - mardi 20/12 (journée complète) - 50€
- ☐ 6. "Climatisation : comprendre & optimiser" - mardi 17/01 (matinée) - 30€
- ☐ 7. Atelier "Cogénération" - mardi 24/01 (matinée) - 30€
- ☐ 8. "Atelier "Pompe à chaleur" - mardi 24/01 (après-midi) - 30€
- ☐ 9. "Audit chauffage" - mardi 14/02 (matinée) - 30€
- ☐ 10. "La ventilation en pratique" - mardi 14/02 (après-midi) - 30€

4. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / INSTITUTION

Présentation détaillée (objet social, taille, bref historique,...) : *

5. PRESENTATION DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE DE L'ETABLISSEMENT / INSTITUTION

Présentation détaillée (enjeux en matière de maîtrise de l'énergie, actions prises ou envisagées,...) : *

6. PRESENTATION DU CANDIDAT AU CYCLE DE FORMATION DE BASE RESPONSABLE ENERGIE 2022-2023

Présentation détaillée du candidat (profil, fonction actuelle et future,...) : *

En vue de l'établissement d'une liste de covoiturage pour ceux qui le souhaitent, quel est votre lieu de départ et retour les jours de formation?

Lieu de départ :

Lieu de retour :

Comment avez-vous eu connaissance de la Formation Responsables Energie? *

- ☐ Portail Energie de la Wallonie
- ☐ Adresse e-mail
- ☐ Bouches à oreilles
- ☐ Brochure
- ☐ LinkedIn
- ☐ Réseaux sociaux
- ☐ Collègue ayant suivi la formation
- ☐

Nous y sommes presque... N'oubliez pas de cliquer sur la bouton "Terminer & envoyer" ci-dessous !

Pour que votre dossier soit complet et puisse être valablement présenté au SPW, merci de **télécharger et renvoyer à l'ICEDD par email , au plus vite, le document d'engagement** de la direction (engagement à permettre au candidat de suivre l'ensemble de la formation et de prendre part aux épreuves certificatives).

Ce document peut être téléchargé à cette adresse: https://onlinetools.ovh/rerw2021-2022/Engagement_Hierarchie_2022-2023.pdf

Pour plus d'informations :

Opérateur désigné par le Service Public de Wallonie :

ICEDD asbl Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable Boulevard Frère Orban, 4 5000 NAMUR

Chef de Projet :

Emmanuel HECQUET

Tél : 081/ 25 04 80

Courriel : eh@icedd.be

Service Public de Wallonie (SPW)

Direction Générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (DGO4)

Rue des Brigades d'Irlande, 1 5100 Jambes

Département de l'Energie et du Bâtiment durable

Nathalie BRUNSON

Courriel : nathalie.brunson@spw.wallonie.be

Terminer & Envoyer

Formation Responsables Energie en Région Wallonne
Dossier de candidature - cycle 2022-2023

Vous pouvez télécharger la brochure, avec le programme et toutes les informations [ICI](#)

(https://onlinetools.ovh/rerw2021-2022/FormationResponsableEnergie_2022-2023.pdf)

Inscription :

- Votre dossier de candidature, complété en ligne via ce formulaire, doit nous parvenir pour le mercredi 19 octobre, à 16h, au plus tard;
- Les candidats retenus seront prévenus le jeudi 20 octobre en fin de journée; La formation commencera le jeudi 10 novembre 2022;
- Une fois complété, il ne sera pas possible de modifier ce dossier de candidature en ligne.
- Dès lors, le mieux est d'en prendre connaissance au préalable en téléchargeant une [version papier avant de le compléter en ligne](#).
- Merci de prendre contact avec l'ICEDD (eh@icedd.be) si cela pose problème.

Lieu de naissance : *

Localité et pays, si autre que la Belgique

Date de naissance *

Mme/Mr